

Secrétariat général**Numéro 61-2021****Réf. : YV/NS**

Paris, le 28 mars 2021

URGENT : ELECTION TPE

Chères et chers camarades,

Ceci est une circulaire d'urgence concernant l'élection TPE.

Au terme de la première semaine de cette élection, il se confirme (données émanant du ministère du Travail) que **la participation sera à nouveau très faible**. Ainsi, le taux de participation durant la première semaine se situe à un niveau équivalent à celui du précédent scrutin (vendredi 25 mars à 18h, la participation s'établissait à 2,32 %, un niveau proche de celui de 2016 au même jour du vote).

Dans un tel contexte, le résultat global peut être très biaisé par des résultats très ponctuels et sectorisés.

Et, comme nous le disions depuis le début, **chaque voix « vaudra son pesant d'or » en notre faveur ou notre défaveur**.

Il est donc **important que tous nos militants et adhérents que l'on peut mobiliser le soient pour aller chercher autour d'eux – collègues, connaissances, amis, familles –** chaque voix que l'on peut obtenir pour FO dans chaque secteur d'activité concerné.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il apparaît à ce stade que : trois secteurs sont plus particulièrement mobilisés :

- les **assistantes maternelles**, les **cadres de la métallurgie** et les salariés des **entreprises artistiques** qui se démarquent par leur forte participation.

A noter que « le vote électronique est près de deux fois supérieur à 2016. On compte environ 70 000 votes électroniques, représentant environ 60 % des suffrages ». La communication du ministère en ce sens « sera amplifiée la semaine prochaine du fait d'une érosion progressive mais naturelle du nombre de votes quotidiens observée ».

Le vote par correspondance demeure en retrait des précédents scrutins (29 000 courriers reçus à ce jour).

L'administration indique qu'elle prend des mesures pour permettre le réassort des courriers jusqu'au 29 mars sur l'ensemble du territoire, **y compris si l'électeur modifie son adresse postale**. Autrement dit il n'est pas trop tard pour mettre à jour les coordonnées d'électeurs ou électrices que nous connaissons et qui n'auraient pas reçu de courrier et qui pourront alors voter.



Circulaire confédérale

Il existe d'importantes disparités en fonction des régions et les DROM-COM se situent au-dessous de la moyenne nationale.

En conclusion nous vous demandons de solliciter par tous moyens nos militants et adhérents afin qu'ils recueillent toute voix qu'ils pourront solliciter. Toute action de promotion publique du vote FO (affichage, médias publics, tractage au plus près des électeurs potentiels...) doit être menée et poursuivie tout au long de la semaine. Nous vous rappelons à cette fin le tract « Oui ! il faut absolument voter FO ».

Amitiés syndicalistes.

Yves VEYRIER,
Secrétaire général

Annexe : Tract annexe circ. n° 46-2021 – Oui ! Il faut absolument voter FO